

**MAIRIE DE RUFFEC**  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de  
L'ARTICLE L 2122 -22  
Du Code Général des Collectivités Territoriales**

---

**APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU MP22-02 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE RUE  
VILLEBOIS MAREUIL (RD740) A RUFFEC (16)**

---

Le Maire de RUFFEC,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,  
Vu la délibération n°2020\_10\_06\_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant  
délégation au Maire au titre de l'article susdit,  
Vu l'arrêté du Maire n°014\_MP\_23 en date du 15 mars 2023 approuvant le marché public MP22-02  
relatif aux travaux d'aménagement de la Voie Verte rue Villebois Mareuil,  
Vu la proposition d'avenant n°1 au MP 22-02, Travaux d'aménagement d'une voie verte Rue Villebois  
Mareuil (RD740) à Ruffec de la société SCOP STRP,

Considérant la nécessité de procéder à la modification du planning global de l'opération ;

**ARRETE**

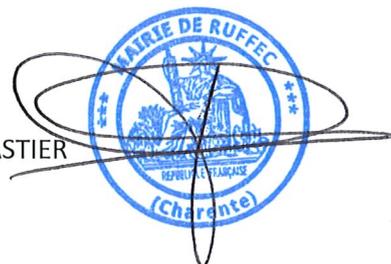
**ARTICLE 1 :** Approuve les termes de l'avenant n°1 au MP 22-02, Travaux d'aménagement d'une voie  
verte Rue Villebois Mareuil (RD740) à Ruffec de la société SCOP STRP, tel qu'annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera  
adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Fait à Ruffec, le 17 mai 2023  
Le Maire,

Thierry BASTIER





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**COMMUNE DE RUFFEC**

Place d'Armes 16700 RUFFEC

Téléphone : 05 45 31 01 75

N° Siret 211 602 925 00011

B - Identification du titulaire du marché public

**SA SCOP S.T.P.R.**

50 Rue de la Résistance

16490 PLEUVILLE

Tél 05.45.89.62.78

SIRET 349 368 092 00012

[contact@scop-stpr.com](mailto:contact@scop-stpr.com)

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Travaux d'aménagement d'une voie verte. Rue Villebois Mareuil (RD740) à Ruffec (16)

■ Date de la notification du marché public : 15/03/2023

■ Montant initial du marché public : \*

- Taux de la TVA : 20%
- Montant marché de base HT : 119 404,35 € HT
- Montant marché de base TTC : 143 285,22 € TTC

D – Avenants précédents

■ SANS OBJET

## E - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

### Modification du planning global de l'opération :

La réalisation du plateau traversant situé à proximité du Lycée nécessite une fermeture de la route départementale. Afin de limiter les contraintes induites, ces travaux sont décalés à début juillet. Par conséquent, la date d'achèvement des travaux objet du présent marché est décalée au 31/07/2023.

### Prestations modificatives et incidence financière :

Les ajustements en phase travaux impliquent les plus et moins-values dont le détail est annexé au présent document. Ces variations sont induites par :

- Ajustements des quantités diverses liées aux adaptations de chantier en phase de travaux
- Complément de travaux à la demande du Département pour renforcement de chaussée sur 2m de part et d'autre du plateau traversant
- Réfection de la couche de roulement du carrefour au niveau de la piscine sur la voirie communale

### Prestations en plus-values :

Voir détail annexé

### Prestations en moins-values :

Voir détail annexé

### TOTAL de l'avenant

TOTAL de l'avenant	- 15,00 € HT
--------------------	--------------

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 15,00 € HT
- Montant TTC : - 18,00 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant (montant total avec avenant / montant marché initial) : - 0,01 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 119 419,35 € HT
- Montant TTC : 143 303,22 € TTC

F - Signature du titulaire du marché public

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230523-024\_MP\_23-CC  
Date de télétransmission : 23/05/2023  
Date de réception préfecture : 23/05/2023

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PEYGOURDI Alexandre, Coll de travaux	Pleuville, le 12-05-23	<p>S.A. SCOP STPR TRAVAUX PUBLICS - PARTICULIERS Route de Confolens 16490 PLEUVILLE Tél. 05 45 89 62 78 R.C.S. Angoulême B 349 368 092 Siret 349 368 092 00012 - APE 4312A - FR 82 349 368 092</p>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :  
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A .....Pleuville....., le .....12.05.23.....

Signature du titulaire,

**S.A. SCOP STPR**  
TRAVAUX PUBLICS - PARTICULIERS  
Route de Confolens  
16490 PLEUVILLE  
Tél. 05 45 89 62 78  
R.C.S. Angoulême B 349 368 092  
Siret 349 368 092 00012 - APE 4312A - FR 82 349 368 092

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

## Travaux d'aménagement de la voie verte

Plus et moins values - le 5 mai 2023

N°	Désignation des prix	U	Qté	PU (HT)	Total (HT)
<b>000</b>	<b>Installations de chantier – Signalisation temporaire – Etudes</b>				
001	Installations de chantier, panneau, implantation et piquetage	F		1 250,00	
002	Signalisation temporaire	F		465,00	
003	Constat d'huissier	F		795,00	
004	Etudes préalables	F		685,00	
005	Plan de récolement et DOE	F		1 245,00	
<b>100</b>	<b>Signalisation horizontale et verticale</b>				
101 a)	Signalisation horizontale - blanche - passage piéton	U		295,00	
101 b)	Signalisation horizontale - blanche - ligne de stationnement	m	-8	3,50	-28,00
101 c)	Signalisation horizontale - blanche - stationnement PMR	U		165,00	
102	Résine gravillonnée	m <sup>2</sup>		40,00	
103	Dalles podotactiles	U	3	165,00	495,00
104 a)	Signalisation verticale - panneau C115	U		235,00	
104 b)	Signalisation verticale - panneau C116	U		235,00	
104 c)	Signalisation verticale - panneau AB3A + M9C	U		310,00	
104 d)	Signalisation verticale - panneau AB4	U		235,00	
104 e)	Signalisation verticale - panneau B7b	U		225,00	
105	Signalisation verticale - dépose et repose	U		125,00	
<b>200</b>	<b>Terrassement</b>				
201	Preservation de l'escalier	F		365,00	
202	Décapage de TV	m <sup>2</sup>		2,50	
203	Terrassement en déblais	m <sup>3</sup>	95,00	19,50	1 852,50
204	Scarification de chaussée	m <sup>2</sup>		0,45	
205	Démolition de dalle béton	m <sup>2</sup>		19,50	
<b>300</b>	<b>Structure de chaussée</b>				
301	Reprofilage et renforcement GNT calcaire 0/31,5	m <sup>2</sup>		3,25	
302	Remblais d'apport type GNT 0/31,5	m <sup>3</sup>		39,50	
303	Remblais d'apport type GNT 0/80	m <sup>3</sup>		36,50	
304	Membrane géotextile	m <sup>2</sup>	-340,00	1,65	-561,00

## Travaux d'aménagement de la voie verte

### Plus et moins values - le 5 mai 2023

400	Matériaux traités aux liants hydrocarbonés				
401 a)	Béton bitumineux BBSG 0/6	T		145,00	
	Moins value pour remplacement des enrobés grenailés	T		145,00	
401 b)	Béton bitumineux BBSG 0/6 - manuel	T		165,00	
	Moins value pour remplacement des enrobés grenailés	T		165,00	
402	Béton bitumineux BBSG 0/10 - manuel	T	10,00	155,00	1 550,00
403	Choix granulats et grenailage des enrobés	m <sup>2</sup>		12,50	
	Moins value pour remplacement des enrobés grenailés	m <sup>2</sup>		12,50	
Varian te	Réalisation d'un enduit gravillonné bicouche clair y compris émulsion de synthèse à 70% à raison de 3,8 kg/m <sup>2</sup> et finition en graviers calcaire 2/4 lavé (Mnières de Payré), sont compris les parties mécanisées et manuelles	m <sup>2</sup>		17,95	
404	Sciage d'enrobé	m	-1290,00	2,90	-3 741,00
405	Sciage de chaussée	m		4,90	
500	Réseaux divers				
501	Mise à la cote de regard divers	F		1 500,00	
502 a)	Tranchée pour réseau technique - tranchée 0,80 x 0,60	ml		24,50	
502 b)	Tranchée pour réseau technique - fourreau TPC 90	ml	-98,00	3,50	-343,00
502 c)	Tranchée pour réseau technique - grillage avertisseur	ml	-50,00	0,65	-32,50
503	Chambre LIT	U	-2,00	485,00	-970,00
600	Bordures et caniveaux				
601	Démolition de bordures et caniveaux	m		18,50	
602	Caniveau CC1 en béton Gris	m	8,00	44,50	356,00
603	Bordure T2 en béton Gris	m	-26,00	38,00	-988,00
604	Caniveau CS1 en béton Gris	m	-39,00	36,00	-1 404,00
605	Bordure P1 en béton Gris	m	-15,00	32,00	-480,00
606	Bordure A2 en béton Gris	m	-2,00	38,00	-76,00
700	Aménagements divers – Espaces verts				
701	Apport et régalage de terre végétale	m <sup>3</sup>		19,50	
702	Engazonnement	m <sup>2</sup>	-2000,00	2,30	-4 600,00
800	Mobilier urbain				
801	Déplacement de bloc en pierre	U	-8,00	65,00	-520,00
802	Arceau pour vélo	U	-6,00	235,00	-1 410,00

Commune de Ruffec  
Mairie - Place d'Armes - 16700 Ruffec

## Travaux d'aménagement de la voie verte

Plus et moins values - le 5 mai 2023

900	Aménagement de sécurité				
901	Réalisation d'un plateau en BBSG0/10	m²	110,00	39,50	4 345,00
902	Réseau pluvial et grilles de collecte	F		1 890,00	
903	Modification des bordures pour liaison au plateau	ml		75,00	
904 a)	Signalisation verticale - panneau A13b + B14"30" + panneau M9d (signalisation avancée)	U		310,00	
904 b)	Signalisation verticale - panneau C20a + panneau M9d (signalisation en position)	U		295,00	
904 c)	Signalisation verticale - panneau B33 "30" (signalisation en sortie)	U		235,00	
905	Signalisation horizontale - blanche - dents de requin et passage piéton	F		275,00	
<b>PN</b>	<b>Prix Nouveaux</b>				
PN1	Terrassement, mise en place de fourreau Ø160 pour accueillir potelets bois	U	33,00	65,00	2 145,00
PN2	Remise en place de la barrière bois y compris pose de fourreaux Ø160.	F	1,00	450,00	450,00
PN3	Béton désactivé sur trottoir	F	1,00	250,00	250,00
PN4	Démolition de la 1ère marche des escaliers	F	1,00	95,00	95,00
PN5	Démolition de bornes bétons y compris évacuation	U	25,00	50,00	1 250,00
PN6	Reprise du trottoir devant l'EHPAD	F	1,00	1 850,00	1 850,00
PN7	Réalisation d'ancrage pour le carrefour	F	1,00	500,00	500,00
				<b>Total HT</b>	<b>-15,00</b>
				<b>TVA 20%</b>	<b>-3,00</b>
				<b>Total TTC</b>	<b>-18,00</b>